

Complémentaire Santé
proposée par votre Employeur
et le Centre de Gestion de l'Hérault

**A l'attention des agents
qui n'adhèrent pas encore
au contrat Complémentaire Santé**

Madame, Monsieur,

Depuis le 1^{er} janvier 2019, votre employeur vous propose d'adhérer au contrat de Complémentaire Santé mis en place par le Centre de Gestion de l'Hérault et assuré par la MNFCT. A ce jour, déjà plus de 960 personnes bénéficient de la protection apportée par ce dispositif.

Ce contrat vous permet de bénéficier d'une couverture de vos frais de santé, maitrisée et pilotée par votre Employeur et le Centre de Gestion de l'Hérault. En y adhérant, vous bénéficiez de la participation financière de votre Employeur pour le règlement de la cotisation.

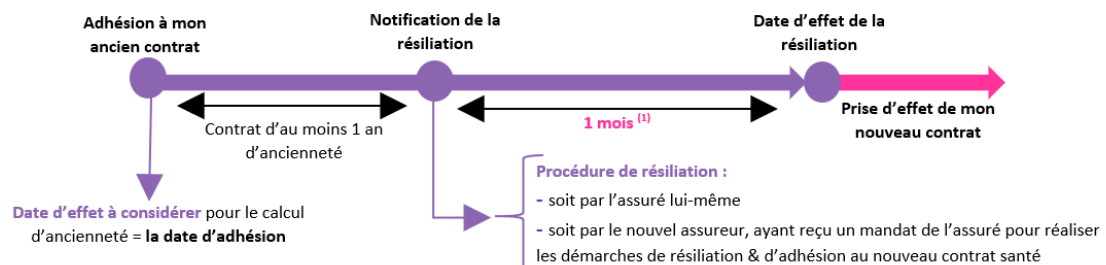
L'adhésion est toujours possible et n'est soumise à aucune carence ni questionnaire médical.

Suivant votre situation, il existe deux possibilités pour rejoindre ce dispositif collectif à adhésion facultative :

- **Vous n'avez pas de complémentaire santé ?** Il vous suffit de compléter et renvoyer les documents d'adhésion à votre service ressources humaines, qui les transmettra à l'assureur.
- **Vous disposez d'une complémentaire santé depuis plus de 1 an ?** Vous pouvez désormais rejoindre ce contrat collectif sans attendre l'échéance anniversaire de votre contrat grâce à la **résiliation infra-annuelle**.

Qu'est-ce que « la résiliation infra-annuelle » ?

Depuis le 1^{er} décembre 2020, la résiliation infra-annuelle permet de résilier à **tout moment** un contrat comportant des garanties santé, s'il a au moins 1 an d'ancienneté.



Le contrat de complémentaire santé de la MNFCT proposé par votre employeur vous intéresse ? Il vous suffit de retourner votre bulletin d'adhésion individuel accompagné des documents suivants :

- Le mandat de résiliation (le cas échéant)
- Une copie de l'attestation de droits à l'Assurance Maladie pour chaque bénéficiaire
- Un RIB pour le remboursement des frais
- Le mandat de prélèvement SEPA (le cas échéant)

L'équipe AlterNative Courtage est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions :

Par téléphone au 09 72 57 67 36 ou par mail : contact@alternativ-courtage.fr

L'équipe AlterNative Courtage